

et si universellement, nous garantissent pleinement la continuation de la prospérité et du progrès matériel.

En traçant ces mots :

Le Canada a joui d'une longue suite d'années prospères....

Il a dû hésiter, car c'était rendre un beau tribut d'éloges à l'ancien ministre qui a dirigé les affaires publiques pendant nombre d'années. Mais parvenu à ce passage :

Bien qu'actuellement les affaires soient un peu gênées....

Je me représente le ministre des Finances se disant : Il y a quelques semaines, j'ai prononcé un discours dans lequel je déclarais que la crise avait pris fin. Comment puis-je dire qu'elle sévit encore? A Montréal, il avait forcé la note. Le discours du trône ne fait que révéler la pensée de chacun et se sert d'un euphémisme en disant que les affaires sont un peu gênées. Mais devant l'aveu du ministre que l'état des affaires n'est pas satisfaisant, que faut-il penser de la conclusion qu'il tire? Nous avons l'aveu que la situation économique du pays n'est pas bonne, ainsi que l'aveu du ministre de son impuissance à remédier à un tel état de choses.

Lorsque le Gouvernement, avec beaucoup de répugnance, j'en suis certain, a fait dire à Son Altesse Royale que la situation économique du pays n'était pas bonne, il s'est borné à exprimer l'espoir qu'elle s'améliorerait. Il déclare que les ressources du Canada sont illimitées. Elles le sont, en effet; mais le Gouvernement doit-il se borner à faire fond sur les ressources du pays? Né prendra-t-il aucune initiative lui-même? Jouera-t-il le rôle de la mouche du coche? Se croisera-t-il les bras? Il est vrai que nos ressources sont illimitées, mais il est prouvé que le pays ne livre pas ses richesses à ceux qui se bornent à en parler; ces ressources doivent être exploitées; les forces et l'intelligence humaines doivent les utiliser.

Ce n'est pas là ce que fait le ministre des Finances. Ainsi, le public a la preuve que le ministre, tout en avouant que la situation économique du pays n'est pas bonne, n'a rien à proposer afin de l'améliorer. Est-ce là ce que nous devons attendre de lui? Est-ce là ce que la population a lieu d'espérer après avoir confié il y a deux ans la gestion des affaires à ceux qui occupent aujourd'hui les bancs ministériels? Dirait-on à notre époque que le Gouvernement n'a qu'à jouir des délices que procure le pouvoir sans s'inquiéter de remédier à l'état de choses actuel? Si le ministre repousse toute responsabilité, il est de mon devoir

de lui déclarer qu'il doit se mettre à l'œuvre. Il ne lui est pas permis de demeurer dans l'inaction. Il doit se charger des devoirs qui lui incombent. Que lui faut-il faire? Il y a maintes choses qu'il peut faire, qu'il devrait faire et que la population attend de lui.

Tout d'abord, comme le disait il y a un instant le représentant d'York (N.-B.), il doit procurer à ce pays, qui est jeune et en état de croissance, de plus vastes marchés que ses marchés actuels. Il est une chose qu'il peut accomplir d'un trait de plume; ouvrir les portes des Etats-Unis à nos producteurs de froment. De nombreuses délégations sont venues le lui demander. Je crois savoir que le ministre des Travaux publics (M. Rogers), qui nous disait l'an dernier qu'il savait remporter des victoires électorales, a déclaré au cours de l'élection de Macdonald que le blé serait dégrevé, si ce dégrèvement était d'intérêt public.

Quelle autre preuve lui faut-il? Il a reçu des délégués des cultivateurs des provinces de l'Ouest qui lui ont demandé d'admettre le blé en franchise. L'assemblée législative de la province qu'il représente ici a adopté à l'unanimité des voix une résolution, qui n'a pas été proposée par un libéral, mais par un conservateur, demandant le dégrèvement du blé. Ces jours derniers encore une vingtaine de membres de la législature d'Alberta sont venus solliciter l'admission du blé en franchise. Comment se fait-il donc que le discours du trône n'annonce pas que le blé sera franc de droit?

Le ministre ayant avoué que la situation économique du pays n'est pas satisfaisante, nous avons lieu de nous attendre qu'il prendrait des mesures. Nous avons été déçus à cet égard. Est-ce là tout ce que le ministre devrait faire? Non; il devrait faire ce qu'on lui a maintes fois demandé—soulager la classe agricole du fardeau des impôts qui pèse actuellement sur elle.

Il est un fait incontestable et sur lequel on devra nous fournir plus d'éclaircissements avant la prorogation. Chacun sait que nous ne produisons plus assez pour alimenter le marché domestique de certaines denrées dont notre production dépassait autrefois de beaucoup les besoins des consommateurs canadiens. Jadis, nous avions en surabondance du beurre et certaines viandes; aujourd'hui, nous importons du beurre, des viandes de mouton et d'autres comestibles. La classe agricole constate que la main-d'œuvre coûte si cher qu'elle ne peut pas faire les travaux qu'elle voudrait.